



Montréal, le 8 novembre 2016

PAR COURRIEL

[REDACTED]

Madame [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 0801-01-2016-2017-273

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre correspondance reçue le 4 novembre 2016. Votre demande vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec la date du jugement d'appel relatif à la décision T-002803.

Après vérification, nous vous informons que le dossier 002803 a été fermé par le TAPTA le 19 mars 1996, suite à un désistement, le tout tel qu'il appert de la lettre du même jour dont copie est jointe à la présente.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques

Responsable de l'accès aux documents

des organismes publics et de la protection des renseignements personnels

p.j. : lettre du 19 mars 1996